

défraie la majeure partie du don et non pas l'entreprise commerciale qui verse la contribution.

Le Gouvernement a donc l'intention de recommander à la Chambre, lors du prochain exposé budgétaire, l'adoption d'une mesure de protection tendant à assurer que, pour toute contribution versée après ce jour, c'est-à-dire après le 31 janvier 1944, par une entreprise commerciale, constituée en corporation ou non, à un organisme considéré comme charitable, le dégrèvement à l'égard de cette contribution ne dépassera pas celui que peut obtenir une entreprise commerciale du même genre, qui n'est pas assujettie à l'impôt de 100 p. 100 sur les surplus de bénéfices.

En ce qui concerne, par exemple, la société commerciale ou industrielle ordinaire, le dégrèvement accordé à l'égard de ce genre de contribution ne dépassera pas 40 p. 100 du montant de la contribution, même si la société est assujettie à l'impôt de 100 p. 100 sur ses surplus de bénéfices.

#### DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion sur la motion de M. L. D. Tremblay, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session et sur la proposition d'amendement de M. Graydon.

M. J. H. BLACKMORE (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, la présente session du Parlement est peut-être la dernière avant la tenue d'élections générales et, s'il en est ainsi, il incombe à tous les partis de bien exposer aux électeurs quelle est leur attitude sur les questions fondamentales du moment. Avant de faire connaître les vues des créditistes et de la nouvelle démocratie je désire faire quelques observations sur les autres principaux partis représentés à la Chambre. Je commencerai par le parti libéral. Le discours du trône renferme ce qui semble être un manifeste électoral de la part du gouvernement libéral. Il est tout naturel que le Gouvernement cherche à rendre ce manifeste aussi attrayant que possible, et il l'est. Il est rempli de promesses visant à obtenir des votes. Le seul reproche que l'on puisse adresser à ce manifeste c'est qu'il est trompeur et le peuple devrait s'en apercevoir instinctivement. Il ne devrait plus être possible de le berner. Il en a trop vu ces dernières années.

Les faits semblent démontrer bien clairement qu'on ne permettra jamais au gouvernement libéral de faire quoi que ce soit de nature à nuire à la finance internationale et

aux intérêts privilégiés parce que la finance internationale domine manifestement le parti libéral, à ce qu'il appert. Si vous voulez venir en aide au peuple il vous faudra vous en prendre à la finance internationale, c'est-à-dire que vous devrez restreindre ses opérations. Vous devrez mettre fin à sa doctrine de la pénurie. Il faudra supprimer les bénéfices excessifs et faire disparaître ces agents de disette, de combines et de cartels.

A ceux qui doutent que le parti libéral soit incapable d'échapper au contrôle de la finance internationale, je tiens à donner un exemple concluant. Le Gouvernement demande aujourd'hui au Parlement l'autorisation d'engager le Canada dans la participation d'un projet d'organisation internationale, ce qui voudrait dire un gouvernement supranational. Pour un serviteur de la finance internationale cela semble tout naturel. Pour ma part et au nom de ceux que je représente je m'oppose énergiquement à tout projet destiné à affaiblir la souveraineté du Canada et à raffermir la suprématie de la finance internationale, car celle-ci ferait du pays la victime de ses machinations. Un tel projet préparerait aussi les voies à une troisième guerre mondiale. Je suis opposé à toute proposition ayant pour objet de faire des soldats canadiens un corps de police chargé de faire appliquer les mesures et le programme de la finance internationale. Quand l'Europe sera libérée, elle devra réaliser sa propre destinée. Quand Hitler et les Japonais seront vaincus, voyons à ramener au plus tôt nos hommes au foyer.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la C.C.F. L'attitude et le programme de ce parti sont aussi évasifs en leur essence même que ceux du gouvernement libéral. La C.C.F. a deux genres de chefs. Elle a les chefs socialistes à la Karl Marx qui seraient prêts à imposer le socialisme au Canada en dépit des conséquences. Elle a aussi un autre type de chef, le stratégiste politique dont l'ambition est d'atteindre au pouvoir à n'importe quel prix. Il envisage les choses selon cette conception. Tout le monde sait que la population en a assez du gouvernement libéral et les stratégistes de la C.C.F. escomptent enrégimenter les partisans de ce parti dans un mouvement de protestation. Quand les stratégistes de la C.C.F. demandent à un homme: "En avez-vous assez du gouvernement libéral?" et que celui-ci répond: "Oui", alors il lui dit: "Votez pour notre candidat".

Le malheur veut que la C.C.F. se soit acoquinée avec le socialisme. Il est certain que le peuple canadien ne veut pas du socialisme. Il doit savoir que le socialisme si-